

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Les chiffres renvoient aux numéros (en caractère gras) de l'ouvrage

Préliminaires	1
§ I. — <i>Les intérêts du droit pénal spécial</i>	2
§ II. — <i>Les sources du droit pénal spécial</i>	4
§ III. — <i>Les branches du droit pénal spécial</i>	5
 TITRE PREMIER. — LES INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	 6
 SOUS-TITRE PREMIER. — LES ATTEINTES AU CORPS HUMAIN	 7
 CHAPITRE PREMIER. — Les atteintes réelles au corps	 8
Section I. — Les atteintes volontaires	9
§ I. — <i>Les crimes contre l'humanité</i>	9
A — Éléments constitutifs des crimes contre l'humanité	10
B — Répression des crimes contre l'humanité	13
1. Les sujets de la poursuite	13
2. Les modalités de la poursuite	14
3. Les effets de la poursuite. Les peines	15
§ II. — <i>Les infractions « ordinaires » contre la personne</i>	16
A — Les atteintes à la vie de la personne	16
1. Le meurtre	17
2. L'empoisonnement	27
3. L'interruption volontaire de grossesse	31
B — Les atteintes à l'intégrité de la personne	37
1. L'infraction centrale. Les violences	37
2. Les infractions complémentaires	52
Section II. — Les atteintes involontaires	66
§ I. — <i>Éléments constitutifs</i>	67

A — La faute	68
1. La faute pénale en elle-même	69
2. La faute pénale comparée à des fautes voisines	81
B — Le préjudice	82
1. Définition du préjudice	82
2. Nécessité du préjudice	84
C — Le lien de causalité	86
1. Nécessité du lien de causalité	86
2. Critère du lien de causalité	87
§ II. — <i>Répression</i>	91
A — La répression des personnes physiques	92
1. Le droit commun de la répression	93
2. Le régime d'exception de la répression routière	95
B — La répression des personnes morales	96
CHAPITRE II. — Les atteintes éventuelles au corps	97
Section I. — La mise en danger de soi-même	98
§ I. — <i>Des exemples tirés du droit routier</i>	99
§ II. — <i>Un exemple tiré du droit de la santé</i>	100
Section II. — La mise en danger d'autrui	101
§ I. — <i>Les délits de mise en danger d'autrui commis par un acte positif</i>	102
A — Le trafic de stupéfiants	103
1. Énumération des incriminations	104
2. Modalités de la répression	112
B — Les provocations	120
1. La provocation à l'usage ou au trafic de stupéfiants	121
2. L'incitation au suicide	124
3. La provocation d'un mineur à des excès alcooliques	128
C — Les risques causés à autrui	129
1. Conditions du délit	130
2. Répression du délit	134
D — La conduite en état alcoolique ou sous l'influence de stupéfiants	137
1. Incriminations	138
2. Preuve	139
3. Pénalités	143
E — Les menaces	144
1. Les menaces sans ordre ni condition	145
2. Les menaces avec ordre de remplir une condition	146
3. Les menaces de violences légères	147
F — L'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse	148
1. Une victime en situation de vulnérabilité	149
2. Une exploitation de la vulnérabilité de la victime	150
§ II. — <i>Les délits de mise en danger d'autrui commis par voie d'abstention</i> ..	151
A — Le non-obstacle à la commission d'une infraction	152
1. Un risque d'infraction	153
2. Une absence de réaction	156
B — La non-assistance à personne en péril	158

1. Conditions d'existence du refus d'assistance	159
2. Répression du refus d'assistance	166
C — L'abstention de mesures pour combattre un sinistre	168
 SOUS-TITRE II. — LES ATTEINTES À LA CONDITION DES PERSONNES	169
 CHAPITRE PREMIER. — Les atteintes à l'intimité des personnes	170
Section I. — La protection des sphères de l'intimité	172
<i>Sous-section I.</i> — La protection des cadres de l'intimité	173
§ I. — <i>La violation de domicile</i>	174
A — Les constantes de la violation de domicile	175
1. La condition préalable : un domicile	175
2. Les éléments constitutifs	179
B — Les variantes de la violation de domicile	182
1. Violation de domicile par un particulier	182
2. Violation de domicile par un dépositaire de l'autorité publique	184
§ II. — <i>La violation de sépulture</i>	190
A — Les incriminations	191
1. La violation de sépulture proprement dite	191
2. L'atteinte à l'intégrité d'un cadavre	198
B — La répression	199
1. Peines ordinaires	200
2. Peines aggravées	201
<i>Sous-section II.</i> — La protection des supports de l'intimité	203
§ I. — <i>Les atteintes à l'inviolabilité des correspondances postales</i>	204
A — Les constantes de la violation de correspondance	205
1. La condition préalable : une correspondance	205
2. Les éléments constitutifs	206
B — Les variantes de la violation de correspondance	211
1. Délit commis par un dépositaire de l'autorité publique	211
2. Délit commis par un particulier	216
C — Répression de la violation de correspondance	219
1. Répression applicable aux particuliers	219
2. Répression applicable aux dépositaires de l'autorité publique	220
§ II. — <i>Les atteintes à l'inviolabilité des correspondances téléphoniques</i>	221
A — Les variantes de la violation de correspondance téléphonique	222
1. L'infraction commise par un dépositaire de l'autorité publique	222
2. L'infraction commise par un particulier	230
B — Les justifications de la violation de correspondance téléphonique	233
1. Faits justificatifs au profit des particuliers	233
2. Faits justificatifs au profit des agents publics et professionnels des télécommunications	234

Section II. — La protection de l'intimité proprement dite	240
<i>Sous-section I.</i> — L'intrusion dans l'intimité	241
§ I. — <i>L'atteinte à l'intimité de la vie privée</i>	242
A — Les composantes de l'atteinte à la vie privée	243
1. Les conditions préalables de l'atteinte à la vie privée	244
2. Les éléments constitutifs de l'atteinte à la vie privée	251
B — Les faits justificatifs de l'atteinte à la vie privée	256
C — La répression de l'atteinte à la vie privée	257
1. Poursuites	257
2. Sanctions	258
§ II. — <i>L'atteinte aux droits de la personne par l'informatique</i>	259
A — Les incriminations	260
1. Incriminations relatives à la collecte des informations	261
2. Incriminations relatives à l'informatisation des renseignements collectés	269
3. Incrimination relative au détournement de données à caractère personnel	274
B — La répression	276
1. Les poursuites	277
2. Les sanctions	279
§ III. — <i>L'atteinte aux droits de la personne par investigations génétiques</i>	281
A — Incriminations	282
B — Répression	283
<i>Sous-section II.</i> — La trahison de l'intimité : la violation du secret professionnel	285
§ I. — <i>Les conditions préalables de la violation du secret professionnel</i>	286
A — Un confident	287
1. Personnes assujetties au secret en vertu de textes spéciaux ...	288
2. Personnes assujetties au secret en vertu du seul article 226-13 .	291
B — Un secret	293
1. La provenance du secret	294
2. Le contenu du secret	296
§ II. — <i>Les éléments constitutifs de la violation du secret professionnel</i>	304
A — Un acte de révélation	305
1. Forme de la révélation	306
2. Effets de la révélation	307
B — Une intention coupable	308
§ III. — <i>Les faits justificatifs de la violation du secret professionnel</i>	309
A — Les justifications tirées de la loi	310
1. L'ordre de la loi	311
2. La permission de la loi	315
B — Les justifications tirées de l'état de nécessité	316
1. Le secret partagé	317
2. La mise en cause du professionnel	318
3. Protection de la vie d'un tiers	319
C — Les justifications tirées du consentement de l'intéressé	320
1. Problèmes posés pour le consentement de l'intéressé	320
2. Évolution du droit positif	321

CHAPITRE II. — Les atteintes à la liberté des personnes	322
Section I. — Les atteintes à la liberté commises par des particuliers	324
§ I. — <i>Les éléments constitutifs de l'arrestation et de la séquestration arbitraires</i>	325
A — L'élément matériel de l'infraction	326
1. Arrestation et enlèvement	327
2. Détention et séquestration	328
B — L'élément psychologique de l'infraction	332
1. Justifications entrant dans les prévisions de l'article 224-1	333
2. Justifications en dehors des prévisions de l'article 224-1 ..	336
§ II. — <i>La répression de l'infraction</i>	338
A — Répression ordinaire	339
B — Répression aggravée	340
1. Mutilations, infirmités, tortures, actes de barbarie infligés à la victime et mort de celle-ci	340
2. Bande organisée et pluralité de personnes arrêtées ou séquestrées	341
3. Victime arrêtée et détenue comme otage	342
4. Victime mineure de quinze ans	343
5. Bande organisée	343 bis
C — Peines complémentaires et période de sûreté	344
D — Diminution ou exemption de peine s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la criminalité et la délinquance organisées	345
Section 2. — Les atteintes à la liberté commises par des agents publics ..	346
§ I. — <i>Les composantes des infractions</i>	347
A — Condition préalable commune à toutes les infractions	347
B — Éléments constitutifs des infractions	348
1. Matérialité des infractions	348
2. Éléments psychologique des infractions	351
3. Faits justificatifs	352
§ II. — <i>La répression</i>	355
A — Arrestation et détention illégales	356
B — Autres infractions	357
CHAPITRE III. — Les atteintes à la dignité des personnes	358
Section I. — Les atteintes à l'égalité	361
§ I. — <i>Les éléments constitutifs des discriminations</i>	365
A — L'élément matériel du délit de discrimination	366
1. Délit des particuliers	366
2. Délit des dépositaires de l'autorité publique	377
B — L'élément moral du délit de discrimination	380
1. La nature de l'intention discriminatoire	381
2. Preuve de l'intention discriminatoire	395
§ II. — <i>Les faits justificatifs des discriminations</i>	402
A — Le contenu des textes	404
1. Faits justificatifs prévus par les textes	405
2. Faits justificatifs exclus par les textes	411

B — La portée des textes	412
1. Portée des textes prévoyant des faits justificatifs	413
2. Portée des textes excluant des faits justificatifs	414
§ III. — <i>La répression des discriminations</i>	415
A — Répression des discriminations proprement dites	416
1. Rôle de la H.A.L.D.E.	416
2. Rôle des associations	417
3. Peines	417
B — Répression des incitations aux discriminations	421
1. Les composantes du délit de provocation à la discrimination	422
2. Répression du délit de provocation à la discrimination	426
Section II. — Les atteintes au respect dû à la personne	428
§ I. — <i>Incrimination de la traite des êtres humains</i>	429
A — Comportements incriminés	430
B — Répression	432
1. Peines ordinaires	433
2. Peines aggravées	435
3. Diminution ou exemption de peine s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la criminalité et la délinquance organisée	438
§ II. — <i>Incrimination de l'exploitation de la mendicité</i>	439
A — Comportements incriminés	440
B — Répression	443
1. Peines ordinaires	443
2. Peines aggravées	444
§ III. — <i>Incriminations relatives au travail et à l'hébergement</i>	445
A — Comportements incriminés	446
1. Incrimination relative à la rétribution du travail	446
2. Incriminations relatives aux conditions de travail et d'héber- gement	449
B — Répression	450
1. Peines applicables aux personnes physiques	450
2. Peines applicables aux personnes morales	451
§ IV. — <i>Incrimination du harcèlement moral</i>	452
A — Comportements incriminés	453
B — Répression	456
§ V. — <i>Incrimination du bizutage</i>	457
A — Comportements incriminés	458
B — Sanctions	460
Section III. — Les atteintes à l'honorabilité	462
<i>Sous-Section I. — La diffamation</i>	464
§ I. — <i>Les composantes de la diffamation</i>	465
A — Élément matériel	465
1. Attribution d'un fait	465
2. Caractère diffamatoire du fait attribué	472
B — Élément moral	478
1. Cas général	479
2. Cas particuliers	480

C — Causes particulières d'impunité	483
1. Immunités	484
2. Faits justificatifs	490
§ II. — <i>La répression de la diffamation</i>	495
A — Procédure	495
1. Poursuites	496
2. Jugement	501
B — Sanctions	502
1. Personnes concernées par les sanctions	502
2. Peines	503
<i>Sous-Section II. — L'injure</i>	508
§ I. — <i>Les composantes de l'injure</i>	509
A — Élément matériel	510
1. Une expression injurieuse	510
2. Publicité	513
B — Élément intentionnel	514
1. Cas général	514
2. Cas particuliers	515
C — Causes particulières d'impunité	516
1. Immunités	517
2. Bonne foi	518
3. Provocation	519
§ II. — <i>La répression de l'injure</i>	520
A — La répression de l'injure publique	521
1. Injure envers de simples particuliers	522
2. Injure envers les personnes ou corps investis d'une fonction publique	523
3. Injure contre la mémoire des morts	524
B — La répression de l'injure non publique	525
<i>Sous-Section III. — La dénonciation calomnieuse</i>	526
§ I. — <i>Les composantes de la dénonciation calomnieuse</i>	527
A — L'élément matériel : une dénonciation	528
1. Forme de la dénonciation	528
2. Objet de la dénonciation	530
3. Destinataire de la dénonciation	533
B — L'élément moral : le caractère calomnieux de la dénonciation	534
1. Une inexactitude constatée	535
2. Une inexactitude connue du dénonciateur	536
§ II. — <i>La répression de la dénonciation calomnieuse</i>	537
A — Poursuite	537
B — Sanctions	538
 TITRE II. — LES INFRACTIONS CONTRE LA FAMILLE	 539
 CHAPITRE PREMIER. — Les atteintes à la pérennité de la famille .	 540
Section I. — La bigamie	541
§ I. — <i>Définition du délit de bigamie</i>	542
A — Condition préalable à la bigamie	543

1. Condition de validité	543
2. Condition de non-dissolution	544
B — Éléments constitutifs de la bigamie	545
1. Élément matériel	545
2. Élément moral	549
§ II. — Répression du délit de bigamie	550
A — Prescription de l'action publique	551
B — Peines	554
Section II. — L'abandon de famille	555
<i>Sous-section I. — Les différentes formes d'abandon de famille</i>	<i>556</i>
§ I. — <i>L'abandon pécuniaire</i>	<i>557</i>
A — Conditions préalables à l'abandon pécuniaire	558
1. L'existence d'une créance familiale	558
2. L'existence d'une décision de justice	561
B — Éléments constitutifs de l'abandon pécuniaire	568
1. Élément matériel	568
2. Élément moral	573
§ II. — <i>L'abandon moral et matériel</i>	<i>577</i>
A — Les éléments constitutifs	578
1. Élément matériel	579
2. Élément moral	580
B — Les faits justificatifs	581
<i>Sous-section II. — La répression de l'abandon de famille</i>	<i>582</i>
§ I. — <i>Procédure</i>	<i>583</i>
A — Déclenchement des poursuites	584
1. Indifférence du dépôt d'une plainte préalable	584
2. Disparition de l'ancienne procédure d'interpellation initiale	585
B — Compétence	586
§ II. — <i>Sanctions</i>	<i>587</i>
A — Peines	587
1. Peines principales	587
2. Peines complémentaires	588
B — Mesures affectant l'autorité parentale	589
<i>Sous-section III. — Incriminations complémentaires de l'abandon de famille</i>	<i>590</i>
§ I. — <i>Privation d'aliments ou de soins, à l'égard d'un mineur de quinze ans</i>	<i>591</i>
A — Composante de l'infraction	592
1. Condition préalable	592
2. Éléments constitutifs	593
B — Répression de l'infraction	595
1. Dénonciation	595
2. Peines	596
§ II. — <i>Défaut de scolarisation</i>	<i>597</i>
A — Incrimination	598
B — Sanctions	600
§ III. — <i>Provocation de mineur à commettre des actes illicites ou dangereux</i>	<i>601</i>
A — Incriminations	602
1. Provocation de mineur à l'usage illicite de stupéfiant	603
2. Provocation de mineur au trafic de stupéfiant	604

3. Provocation de mineur à une consommation habituelle et excessive d'alcool	605
4. Provocation de mineur à commettre un crime ou un délit	606
B — Répression	607
1. Personnes physiques	607
2. Peines complémentaires	609
3. Personnes morales	610
CHAPITRE II. — Les atteintes à l'intégrité de la famille	611
Section I. — La soustraction de l'enfant à sa famille	612
§ I. — <i>Les atteintes à l'identité de l'enfant</i>	613
A — La substitution d'enfant	614
1. Conditions préalables	615
2. Éléments constitutifs	617
3. Répression	621
B — Le défaut de déclaration de naissance	624
1. Conditions préalables	625
2. Éléments constitutifs	628
3. Répression	630
§ II. — <i>Les atteintes à la garde de l'enfant</i>	631
A — Le détournement de l'enfant	632
1. Détournement par un ascendant	633
2. Détournement par une personne autre qu'un ascendant	640
B — La non-représentation d'enfant	649
1. La non-représentation d'enfant proprement dite	650
2. L'infraction obstacle à la non-représentation d'enfant	662
Section II. — L'abandon d'un enfant ou d'un adulte vulnérable par sa famille	663
§ I. — <i>Le délaissement d'enfant</i>	664
A — Les composantes du délaissement d'enfant	665
1. Condition préalable	665
2. Éléments constitutifs	666
B — Répression du délaissement d'enfant	671
§ II. — <i>Le délaissement d'une personne hors d'état de se protéger</i>	672
A — Composantes du délaissement d'une personne hors d'état de se protéger	673
1. Condition préalable	673
2. Éléments constitutifs	674
B — Répression du délaissement d'une personne hors d'état de se protéger	675
§ III. — <i>Le trafic d'enfants</i>	676
A — Comportements incriminés en l'état initial de l'article 227-12, C.P.	677
B — Comportements incriminés depuis la loi du 24 juillet 1994 .	678

TITRE III. — LES INFRACTIONS CONTRE LES MŒURS	679
CHAPITRE PREMIER. — Les atteintes à la moralité d'autrui	680
Section I. — Les atteintes sans violence	681
§ I. — <i>Les outrages</i>	682
A — L'exhibition sexuelle	683
1. Définition du délit d'exhibition sexuelle et distinction avec les infractions voisines	684
2. Composantes du délit d'exhibition sexuelle	686
3. Répression du délit d'exhibition sexuelle	695
B — Les outrages aux bonnes mœurs	696
1. Les messages violents ou pornographiques susceptibles d'être vus ou perçus par un mineur	697
2. L'exploitation de l'image pornographique d'un mineur	708
3. La diffusion de messages contraires à la décence	711
§ II. — <i>Les attentats à la pudeur sans violence</i>	714
A — Les atteintes sexuelles sur mineur de quinze ans.....	716
1. Composantes de l'infraction	717
2. Répression de l'infraction	722
B — Les atteintes sexuelles sur mineur de quinze à dix-huit ans..	728
Section II. — Les atteintes accompagnées de violences	731
§ I. — <i>Le harcèlement sexuel</i>	732
A — Comportements incriminés	733
1. Incrimination initiale	734
2. Droit positif	735
B — Répression	736
§ II. — <i>Les agressions sexuelles autres que le viol</i>	737
A — Les composantes des agressions sexuelles autres que le viol .	738
1. Les composantes génériques de l'infraction	739
2. Les composantes spécifiques de l'infraction	740
B — La répression des agressions sexuelles autres que le viol	742
1. Poursuites	742
2. Peines principales	743
3. Peines complémentaires	746
§ III. — <i>Le viol</i>	747
A — Les composantes du viol	748
1. Conditions préalables de viol	749
2. Élément matériel du viol	754
3. Élément moral du viol	759
B — La répression du viol	760
1. Poursuites	760
2. Sanctions	762
CHAPITRE II. — L'exploitation de l'immoralité d'autrui	771
Section I. — L'exploitation de l'immoralité active	772
§ I. — <i>Le proxénétisme du souteneur</i>	775

A — Les formes de proxénétisme du souteneur	776
1. Le proxénétisme avéré	777
2. Le proxénétisme présumé	781
B — La répression du proxénétisme du souteneur	787
1. Poursuites	787
2. Sanctions	788
§ II. — <i>Le proxénétisme du logeur</i>	793
A — Les formes de proxénétisme du logeur	794
1. Lieux utilisés par le public (art. 225-10-1° et 2°)	795
2. Lieux non utilisés par le public (art. 225-10-3°)	798
B — La répression du proxénétisme du logeur	803
1. Procédure	803
2. Sanctions	804
§ III. — <i>Le recours à la prostitution d'un mineur ou d'une personne particulièrement vulnérable</i>	805
A — Comportements incriminés	806
B — Répression	807
Section II. — L'exploitation de l'immoralité passive	808
§ I. — Le racolage public	809
A — Les éléments constitutifs du racolage public	810
1. Publicité	810
2. Acte de racolage	811
3. Intention coupable	812
B — La répression du racolage public	813
§ II. — <i>La provocation de mineur à la débauche</i>	814
A — Les composantes de la provocation de mineur à la débauche	815
1. Conditions préalables	815
2. Éléments constitutifs	816
B — La répression de la provocation de mineur à la débauche	821
1. Poursuites	821
2. Peines principales	822
3. Peines complémentaires	823
TITRE IV. — LES INFRACTIONS CONTRE LES BIENS	824
SOUS-TITRE PREMIER. — LES ATTEINTES JURIDIQUES AUX BIENS	825
CHAPITRE PREMIER. — Les infractions fondamentales	826
Section I. — Le vol	830
§ I. — <i>Éléments constitutifs</i>	831
A — L'objet	832
1. Une chose	833
2. Une chose appartenant à autrui	835
B — La soustraction	838
1. La conception traditionnelle : la soustraction suppose l'enlèvement de la chose	839

2. La conception moderne : la soustraction n'est pas incompatible avec la remise de la chose	843
C — L'intention	851
1. Existence	851
2. Moment	852
3. Contenu	853
§ II. — <i>Répression</i>	855
A — Personnes punissables	855
B — Sanctions prévues	856
1. Les peines principales	857
2. Les peines complémentaires	867
C — Action civile	868
Section II. — L'escroquerie	869
§ I. — <i>Les moyens de la tromperie : des moyens frauduleux</i>	871
A — L'usage du faux nom et de la fausse qualité	872
1. Traits communs	872
2. Usage de faux nom	873
3. Usage de fausse qualité	874
B — L'abus de qualité vraie	878
C — Les manœuvres frauduleuses	879
1. Notion de manœuvres frauduleuses	879
2. But des manœuvres frauduleuses	884
§ II. — <i>L'objet de la tromperie : une remise</i>	885
A — La chose remise	885
1. Remise d'une chose matérielle	886
2. Fourniture d'un service	888
B — Le moment de la remise	889
C — Le résultat de la remise	890
1. Un préjudice pour la victime semble nécessaire	890
2. Un profit pour l'agent n'est pas nécessaire	891
§ III. — <i>L'intention de tromper : la donnée psychologique</i>	892
A — Notion d'intention	893
1. Ce qu'est l'intention	893
2. Ce que n'est pas l'intention	894
B — Preuve de l'intention	895
Section III. — L'abus de confiance	896
§ I. — <i>Les conditions préalables</i>	898
A — Le contrat	899
1. Régime général	899
2. Contrats particuliers	900
B — La chose	910
C — La remise de la chose	911
§ II. — <i>Les éléments constitutifs</i>	912
A — Le détournement	913
1. Consistance du détournement	913
2. Preuve du détournement	922
B — Le préjudice	923
C — L'intention	924

CHAPITRE II. — Les infractions complémentaires	925
Section I. — Les infractions de conséquence	926
§ I. — <i>Le recel</i>	927
A — Condition d'existence	928
1. Une infraction ayant procuré la chose	929
2. Une détention de la chose en connaissance de cause	932
B — Répression	939
1. Peines encourues	939
2. Particularités procédurales	943
§ II. — <i>Le blanchiment</i>	948
A — Condition d'existence	949
1. Vue générale	949
2. Infraction d'origine	950
3. Actes de blanchiment	951
B — Répression	952
Section II. — Les infractions autonomes	953
§ I. — <i>Les infractions voisines du vol</i>	954
A — Les conditions de l'extorsion	954
1. L'emploi d'un moyen	955
2. Le but poursuivi	956
3. L'intention coupable	960
B — Les conditions du chantage	961
1. L'emploi d'un moyen	962
2. Le but poursuivi	966
3. L'intention coupable	967
C — La répression de l'extorsion et du chantage	968
1. Règles propres à l'extorsion	968
2. Règles propres au chantage	969
3. Règles communes à l'extorsion et au chantage	970
§ II. — <i>Les infractions voisines de l'escroquerie</i>	971
A — Les fraudes	972
1. La fraude « ordinaire »	973
2. La fraude fiscale	989
3. Les fraudes informatiques	999
B — La publicité mensongère ou trompeuse	1005
1. Éléments constitutifs	1006
2. Procédure	1012
3. Sanctions	1015
C — Les infractions en matière de chèque	1017
1. La panoplie des infractions	1018
2. La répression de l'auteur	1023
3. La réparation du dommage causé à la victime	1025
D — Les filouteries	1026
1. Les divers cas de filouterie	1027
2. L'intention dans les filouteries	1028
§ III. — <i>Les infractions voisines de l'abus de confiance</i>	1029
A — Infractions prévues dans le Code pénal	1030

1. Détournement de gage ou d'objet saisi	1031
2. Organisation frauduleuse de l'insolvabilité	1039
B — Infractions prévues hors Code pénal : les abus de pouvoirs sociaux	1043
1. Domaine du délit d'abus de pouvoirs sociaux	1044
2. Éléments du délit d'abus de pouvoirs sociaux	1046
3. Répression du délit d'abus de pouvoirs sociaux	1052
4. Prévention du délit d'abus de pouvoirs sociaux	1053
 SOUS-TITRE II. — LES ATTEINTES MATÉRIELLES AUX BIENS	1054
 CHAPITRE PREMIER. — Les atteintes dirigées contre les choses	1055
Section I. — Les atteintes matérielles avérées	1056
§ I. — <i>Les atteintes matérielles ne présentant pas de danger pour les personnes</i> .	1056
A — Les destructions, dégradations et détériorations proprement dites	1057
1. Composantes de l'infraction	1058
2. Répression de l'infraction	1061
B — Les altérations par inscriptions, signes ou dessins	1065
1. Composantes de l'infraction	1066
2. Répression de l'infraction	1070
§ II. — <i>Les atteintes matérielles présentant un danger pour les personnes</i>	1071
A — Les destructions, dégradations ou détériorations involontairement provoquées	1072
1. Composantes de l'infraction	1073
2. Répression de l'infraction	1075
B — Les destructions, dégradations ou détériorations volontairement provoquées	1078
1. Composantes de l'infraction	1079
2. Répression de l'infraction	1081
Section II. — Les atteintes matérielles annoncées	1084
§ I. — <i>Les menaces de destruction, dégradation ou détérioration</i>	1085
A — Menaces de destruction dangereuse pour autrui réitérées ou matérialisées	1086
1. Composantes de l'infraction	1087
2. Répression de l'infraction	1090
B — Menaces avec ordre	1092
1. Composantes de l'infraction	1093
2. Répression de l'infraction	1094
C — Menaces de dégradations légères ou purement matérielles ..	1097
1. Menaces de destruction, dégradation ou détérioration n'entraînant qu'un dommage léger	1098
2. Menaces de destruction, dégradation ou détérioration purement matérielles	1099
§ II. — <i>Les fausses alertes</i>	1100
A — Fausse alerte concernant les destructions dangereuses pour les personnes	1101

1. Composantes de l'infraction	1102
2. Répression de l'infraction	1104
B — Fausse alerte entraînant l'intervention inutile de secours	1105
1. Composantes de l'infraction	1106
2. Répression de l'infraction	1107
C — Fausse alerte compromettant la sécurité d'un aéronef ou d'un navire	1108
1. Composantes de l'infraction	1109
2. Répression de l'infraction	1113
CHAPITRE II. — Les atteintes dirigées contre les animaux	1114
Section I. — Les atteintes à l'intégrité de l'animal	1115
§ I. — <i>Les sévices ou actes de cruauté</i>	<i>1116</i>
A — Composantes de l'infraction	1117
1. Condition préalable	1117
2. Élément matériel	1118
3. Élément moral	1122
B — Répression de l'infraction	1123
1. Procédure	1123
2. Peines	1124
C — Justifications de l'infraction	1125
1. Nécessité	1126
2. Tradition ininterrompue	1127
§ II. — <i>Les mauvais traitements</i>	<i>1130</i>
A — Composantes de l'infraction	1131
1. Élément matériel	1132
2. Élément moral	1133
B — Répression de l'infraction	1134
C — Justification de l'infraction	1135
Section II. — Les atteintes à la vie de l'animal	1136
§ I. — <i>Les atteintes involontaires à la vie de l'animal</i>	<i>1137</i>
A — Composantes de l'infraction	1138
B — Répression de l'infraction	1139
§ II. — <i>Les atteintes volontaires à la vie de l'animal</i>	<i>1140</i>
A — Composantes de l'infraction	1141
B — Répression de l'infraction	1142
C — Justifications de l'infraction	1143
TITRE V. — LES INFRACTIONS CONTRE LA NATION, L'ÉTAT ET LA PAIX PUBLIQUE	1144
Section I. — La corruption	1145
§ I. — <i>La corruption d'origine purement interne</i>	<i>1146</i>
A — La corruption passive	1146
1. Éléments constitutifs	1147
2. Répression	1152

B — La corruption active	1154
1. Éléments constitutifs	1155
2. Répression	1158
§ II. — <i>La corruption comportant un élément d'extranéité</i>	1159
A — Les agissements répréhensibles	1160
B — Les peines prévues	1161
C — Des règles de procédure	1162
Section II. — Les infractions en matière de témoignage	1163
§ I. — <i>La non-déposition</i>	1164
§ II. — <i>La fausse déposition</i>	1165
A — La répression du témoin menteur	1165
1. Éléments du faux témoignage	1166
2. Peines du faux témoignage	1171
B — La répression du tiers suborneur	1172
1. Éléments de la subornation d'un tiers	1173
2. Peines de la subornation d'un tiers	1179
Section III. — Le faux	1180
§ I. — <i>Le faux document</i>	1181
A — Le faux ordinaire	1182
1. Un document	1183
2. Valant titre	1184
3. Contenant une altération de la vérité	1185
4. Causant un préjudice	1190
5. Avec une intention coupable	1191
B — Les faux particuliers	1192
1. Le faux dans un document administratif	1193
2. Le faux dans une écriture publique ou authentique	1196
§ II. — <i>Le faux certificat</i>	1198
A — L'établissement ou l'usage de faux certificat	1199
1. Éléments constitutifs	1199
2. Peines	1200
B — La délivrance de faux certificat par corruption	1201
1. Le droit commun	1201
2. Les faux certificats médicaux	1202
Section IV. — Les actes de terrorisme	1203
§ I. — <i>Dispositions de fond</i>	1204
A — Les incriminations	1204
1. Diversité	1204
2. Unité	1205
B — Les sanctions	1206
1. Existence de peines sévères	1206
2. Mise en œuvre de moyens de politique criminelle	1207
§ II. — <i>Dispositions de procédure</i>	1208
Section V. — La participation à une association de malfaiteurs	1209
§ I. — <i>Les éléments de la participation</i>	1210
A — Un groupement formé ou une entente établie	1211

Table analytique des matières / 861

B — En vue de la préparation caractérisée par des faits matériels ..	1212
1. Aspects matériels	1212
2. Aspects psychologiques	1213
C — D'un ou de plusieurs crimes ou d'un ou de plusieurs délits punis de cinq ans d'emprisonnement	1214
§ II. — <i>La répression de la participation</i>	1215
A — Les peines	1215
B — Les particularités procédurales	1216
C — La responsabilité des personnes morales	1217